

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Jean Monnet - Certificat de Spécialisation - Technicien(ne) en soudage - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

### Lycée professionnel Jean Monnet - Certificat de Spécialisation - Technicien(ne) en soudage - en apprentissage (28194)

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lycée professionnel Jean Monnet - Certificat de Spécialisation - Technicien (ne) en soudage - en apprentissage (28194) | Jury par défaut | Tous les candidats | 8                          |                           |                           |

## Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères          | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques   | Résultats scolaires                                  | Notes   | Très important                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Savoirs faire  | Notes, PFMP, stages   | Très important                  |
| Savoir-être   | Savoir Etre  | Appréciations bulletins, évaluations de stage, évaluations PFMP | Très important                  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Connaissance de la formation                         | Lettre de motivation, Parcours de formation                     | Très important                  |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement personnel                                 | Implication dans son établissement                              | Important                       |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

**Les modalités d'examen des vœux**

**Les modalités d'examen des vœux**

Commission de lecture et de choix des candidats avec DDFPT et professeurs du professionnel.

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

Dépot de dossier complet.

**Signature :**

Serge GRANERI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
professionnel Jean Monnet